



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11 juin 2024

Appel en faveur de l'école publique et pour l'abrogation des mesures du choc des savoirs

Le résultat des élections européennes et la dissolution de l'Assemblée nationale annoncée ce dimanche soir par le Président de la République est un nouveau choc démocratique, un séisme. Notre pays traverse une crise politique majeure pouvant conduire dans quelques jours au chaos de nos institutions républicaines. Cette crise doit être le signal d'une remise en cause de notre projet de société et d'un renouveau de l'école publique pour qu'elle soit toujours plus émancipatrice. L'école n'est pas là pour orienter précocement les élèves en les faisant sortir du système scolaire mais pour les émanciper et les doter d'une culture commune à tous en les scolarisant ensemble le plus longtemps possible.

L'école n'est pas là pour former des patriotes serviles, à courte vue mais éduquer à l'universalité et la fraternité. L'école n'est pas là pour dégager une élite mais pour donner à tous les élèves les moyens et le pouvoir de se construire un avenir. Aussi, nous exigeons l'abrogation du choc des savoirs et de toutes les mesures de ces derniers mois qui portent en elles cette école du passé, du tri et de la division.

A l'image des [20 mesures pour l'école publique](#) que nous avons élaborées il y a quelques mois, qui font leur chemin dans le débat public, nous portons et porterons toujours avec résolution et engagement le projet éducatif de construire une société plus juste, fraternelle et fondée sur l'égalité.

Notre fédération unira ses forces avec toutes celles et ceux qui veulent s'allier pour faire barrage à ces partis qui refusent les valeurs de notre République et portent un programme qui discrimine, divise et fracture un peu plus chaque jour.

À propos de la FCPE

Première fédération de parents d'élèves, forte de plus de 140 000 adhérents, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics.

Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires. La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, qui agit sur l'ensemble du territoire

hexagonal comme dans les territoires ultramarins. Elle est également présente dans les établissements français à l'étranger.

fcpe.asso.fr

Contact presse FCPE :

Laurence Guillermou :

06 82 81 40 82 / fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE